Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1915)**

Heft 21

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

effet, cette expression se compose de trois mots dont deux disent le contraire de ce que l'on a l'intention de dire. Ce n'est pas un minimum puisque pendant une moitié du temps il y a plus, et pendant l'autre moitié moins. C'est autant un maximum qu'un minimum. Le mot « permanent » ne saurait être employé puisque le débit en question existe pendant 180 jours, consécutifs ou non. Pour ces raisons, il propose l'expression « Débit semi-annuel ».

M. *Giandotti* estime que l'expression « Portata semi-annuale » conviendrait très bien en italien.

Le président résume comme suit les différentes propositions : On dénomme le débit qui existe pendant 180 jours par an, consécutifs ou non, « *Gewöhnliche Wassermenge* » en allemand, « *Débit semi-annuel* » en français et « *Portata semi-annuale* » en italien. Il déclare que ces termes n'auront un caractère décisif que si l'on est disposé à les employer.

L'assemblée se déclare unanimement d'accord.

Après que M. le Dr *Keller* eut chaleureusement remercié au nom de l'assemblée le directeur du Service de l'Hydrographie nationale et ses collaborateurs de l'organisation de la réunion de ce jour, le président clôt la séance à midi en remerciant à son tour les participants de leur présence et de leur aimable attention.

* * *

Après les délibérations, les participants se rendent à l'Exposition nationale, où un lunch leur est offert par la Direction générale de l'Exposition, au Restaurant « Hospes ». La bienvenue leur est souhaitée, au nom des autorités de l'Exposition, par M. le colonel *Etienne*, vice-président du Comité de réception.

M. *Giandotti*, vice-président, se fait l'interprète de tous les invités pour exprimer leur reconnaissance à la Direction de l'Exposition.

L'après-midi est réservé à la visite de l'Exposition.

L'exposition du Groupe 34 (Utilisation des cours d'eau) est expliquée par M. le Dr *Collet*, président du Groupe ; M. le Dr *Maurer*, de Zurich, fait un court exposé sur l'exposition du Service météorologique suisse, qui se rattache à ce groupe. Dans le Groupe 35 (Voies ferrées, ponts et chaussées, constructions hydrauliques), M. de *Morlot*, inspecteur en chef des Travaux publics, donne les instructions nécessaires aux visiteurs. Enfin, dans la Halle aux machines, M. le professeur *Neeser*, de Lausanne, fait une conférence sur la turbine de Fully.

Comme, entre temps, la situation politique de l'Europe s'est particulièrement aggravée, les participants se voient contraints de regagner sans retard leurs foyers. La seconde partie du programme de la réunion devient ainsi caduque. Elle comportait : Une visite des usines électriques de Kallnach et de Hagneck sur l'Aar, des excursions au Jungfraujoch et au Brienzer Rothorn-Lammbach (visite des importants travaux de protection et de reboisement), une visite de la Centrale de l'Ackersand (canal de fuite avec rideau, jaugeage de turbines au moyen de la méthode chimique Boucher-Mellet et avec le rideau), une visite de l'usine et du lac de Fully (avec la plus haute chute du monde : 1650 m), enfin une course aux Rochers de Naye, près de Montreux.

Le Président, Dr Léon W. COLLET. — *Le Secrétaire,* F. WEPF.

La lutte contre les champignons du bois.

A la suite des nombreux ennuis causés par l'invasion des toitures par les champignons du bois, la *Section de Genève de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes* a décidé de prier ses membres d'envoyer à leurs clients la lettre ci-jointe :

« Nous pensons agir dans l'intérêt de nos clients en attirant leur attention sur le développement inquiétant que prennent depuis peu d'années les champignons du bois.

Ces champignons, dont l'origine est mal connue, s'attaquent spécialement aux litelages et lambrissages des toitures, quels qu'aient été d'ailleurs le soin apporté à la construction et la qualité des matériaux.

Ce mal, qui revêt un caractère épidémique, se développe aussi bien sur les vieux bois que sur les neufs.

Considérant que l'on se préoccupe trop rarement de l'état des toitures, nous nous permettons de vous engager vivement à faire procéder chaque année, par le couvreur, à une visite *approfondie* des vôtres, car, pris à ses débuts, le mal peut être enrayé.

Un entretien régulier de la couverture d'un immeuble en augmente, du reste, la durée et supprime les chances de gouttières.

Il va de soi que nous n'avons aucune raison de croire que votre toiture soit plus menacée qu'une autre, mais il s'agit ici d'un conseil que nous croyons devoir donner à tous nos clients dans le désir de leur épargner des ennuis possibles ».

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 28 août 1915, à Lucerne.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 9 mai 1914, à Olten.
2. Normes pour les travaux du bâtiment.
3. Formation de groupements professionnels.
4. Honoraires des ingénieurs.
5. Comptes, budjet et cotisation.
6. Nomination du président et de deux membres du Comité central.
7. Propositions à l'Assemblée générale :
   a) Nomination de membres d'honneur.
   b) Lieu et date de la prochaine assemblée générale.
8. Divers.

Sont présents : du Comité central : MM. *Peter*, président ; *Pfleghard*, *Kummer*, *Wenner* et le secrétaire *Trautweiler*; *Ulrich*, président de la Commission de la *Maison bourgeoise*, représentant la dite Commission et 65 délégués de 15 sections.